Le bulletin du Moulin

OCTOBRE 2020 N° 94

Saint Caprais de Lerm

Le mot du maire :

Tout d'abord, il s'agit pour mon équipe et moi-même de vous remercier de la confiance que vous nous avez témoignée lors des élections.

Nous sommes très heureux de cette mission et mettrons tout en œuvre pour vous représenter et défendre les intérêts de notre commune. Notre but affiché est de poursuivre, améliorer et maintenir la qualité de vie dans notre village.

Je profite de cette tribune pour témoigner mon bonheur de reprendre une commune gérée sainement et brillamment par nos prédécesseurs et surtout exprimer l'affection toute particulière que je porte à Jean-Paul PRADINES.

La crise sanitaire que nous traversons marque un début de mandat compliqué et nous avons été contraints de prendre des décisions rapidement, notamment, de modifier et de réorganiser les horaires d'ouverture de la mairie, les conditions d'accueil de l'école, de la location de la salle des fêtes…

Et devant l'imprévisible évolution de la situation épidémique, nous avons décidé d'annuler la traditionnelle fête du village d'octobre et de reporter cette dernière au mois de juin 2021, ce sera la fête de la Saint-Jean…

Espérant vivement, qu'à cette date, la situation nous permettra de nous retrouver et de partager un moment de convivialité.

Cécile GENOVESIO

Sommaire

Page d'accueil….. Page 1

Trombinoscope…. Pages 2,3,4

Infos COVID-19… Page 5

Infos municipales.. Pages 6 à 8

Infos budget…….. Pages 9 à 11

La vie au village... Pages 12 à 15

Etat Civil…… Page 16

Heures d'ouverture de la Mairie

Téléphone : 05 53 95 50 94
Mail : mairie-stcaprais@collectivite47.fr
Site internet :
http://saintcapraisdelerm.fr/
Page FACEBOOK :
Commune Saint Caprais de Lerm

Lundi, de 13h30 à 17h30
Mercredi, vendredi de 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h30
Le samedi sur rendez vous

Contact avec Madame le maire
Le mercredi de 16h00 à 18h00
et sur rendez vous le samedi matin

Conseil municipal

Cécile GENOVESIO, Maire

Commissions municipales : toutes
Syndicat Intercommunal des Transports d'Élèves (SITE) : titulaire
Conseiller communautaire de l'Agglo d'Agen titulaire
Commissions Agglo Agen :
Logements, habitat, ruralité et centres-bourgs : suppléante, Eau, assainissement et GEMAPI : suppléante, Tourisme (stratégie d'investissement) : titulaire

Jean-Damien MARMUSE, premier adjoint

Commissions municipales :
Travaux, Urbanisme, Correspondant Défense, Appel d'offres : titulaire
Conseiller communautaire de l'Agglo d'Agen suppléant
Commissions Agglo Agen :
Aménagement du territoire (infrastructures et ScoT) et Enseignement Supérieur et Recherche : titulaire, Urbanisme (PLUI et ADS) : titulaire, EPFL : titulaire

Marie-Claire MOURLEAU, deuxième adjointe

Commissions municipales :
Finances, École
Chenil départemental : suppléante
Commissions Agglo Agen :
Aménagement du territoire (infrastructures et ScoT) et Enseignement Supérieur et Recherche : suppléante, Finances : titulaire

Dominique BONNEU, troisième adjointe

Commissions municipales :
École, Bulletin municipal et suivi événementiel
Commissions Agglo Agen :
Cohésion sociale, politique de la ville et gens du voyage : titulaire, Politique de santé et accessibilité : titulaire

David BEREAUX, conseiller municipal

Commissions municipales :
Urbanisme, Finances, École, Bulletin municipal et suivi événementiel, Correspondant ENEDIS
Syndicat Départemental Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne : suppléant
Commissions Agglo Agen :
Économie, emploi et transition numérique : suppléant, Eau, assainissement et GEMAPI : titulaire

Conseil municipal

Séverine BOUROUMEAU, conseillère municipale

Commissions municipales :
Urbanisme, Finances, École, Bulletin municipal et suivi événementiel
Syndicat Intercommunal des Transports d'Élèves (SITE) : titulaire
Syndicat Départemental Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne (TE47) : suppléante
Commissions Agglo Agen :
Transition écologique, collecte, valorisation des déchets et économie circulaire : titulaire, Transports et mobilités : suppléante

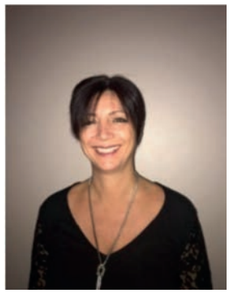

Christèle BOE, conseillère municipale

Commissions municipales :
École, Bulletin municipal et suivi événementiel
Chenil départemental : titulaire
Syndicat Intercommunal des Transports d'Élèves (SITE) : suppléante
Commissions Agglo Agen :
Transition écologique, collecte, valorisation des déchets et économie circulaire : suppléante, Transports et mobilités : titulaire

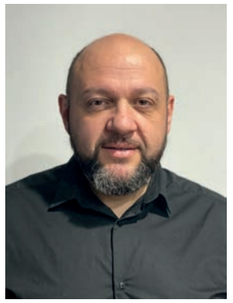

Julien COYART, conseiller municipal

Commissions municipales :
Travaux, Urbanisme, Finances, Bulletin municipal et suivi événementiel, appel d'offres : titulaire
Syndicat Départemental Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne (TE47) : titulaire
CLI Golfech : suppléant
Commissions Agglo Agen :
Économie, emploi et transition numérique : titulaire, Urbanisme (PLUI et ADS) : suppléant

Vincent DE NADAÏ, conseiller municipal

Commissions municipales :
Finances, Bulletin municipal et suivi événementiel
Syndicat Départemental Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne (TE47) : titulaire
CLI Golfech : titulaire
Commissions Agglo Agen :
Tourisme (stratégie d'investissement) : suppléant

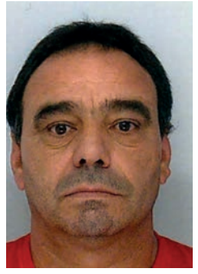

José GOUVEIA, conseiller municipal

Commissions municipales :
Travaux, École, correspondant ENEDIS, appel d'offres : suppléant
Commissions Agglo Agen :
Voirie, pistes cyclables et éclairage public : titulaire

Conseil municipal

Fabienne GRAU, conseillère municipale

Commissions municipales :
Travaux, Urbanisme, appel d'offres : suppléante
Commissions Agglo Agen :
Logements, habitat, ruralité et centres-bourgs : titulaire, EPFL : suppléante

Alain MALGOUYRE, conseiller municipal

Commissions municipales :
Urbanisme
Commissions Agglo Agen :
Voirie, pistes cyclables et éclairage public : suppléant

Marie-Rose MIRABEL, conseillère municipale

Commissions municipales :
Finances, liste électorale

Laurent NORMANDIN-VARENNE, conseiller municipal

Commissions municipales :
Travaux, Appel d'offres : titulaire
Commissions Agglo Agen :
Finances : suppléant

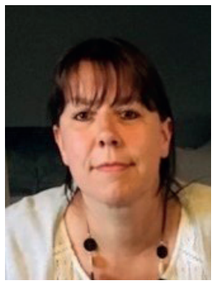

Sylvie POMIER, conseillère municipale

Commissions municipales :
Travaux, Appel d'offres : suppléante
Commissions Agglo Agen :
Cohésion sociale, politique de la ville et gens du voyage : suppléante,
Politique de santé et accessibilité : suppléante

Infos COVID-19

Fête du Village d'octobre annulée

En cette période d'épidémie de la COVID-19, l'organisation de la fête du village pourrait mettre en danger la santé des habitants. Le conseil municipal a donc proposé de repousser la fête du village au week-end du 26 juin 2021, en espérant que la situation sanitaire s'améliore. La fête de la musique aura lieu également à cette même date.

Location de la salle des fêtes

La location de la salle des fêtes est possible mais avec des contraintes très strictes :

- Moins de 30 personnes,
- Port du masque obligatoire pour les personnes de plus de 11 ans,
- Places assises uniquement,
- Pas de soirées dansantes.

Afin de sensibiliser les personnes qui souhaitent louer la salle des fêtes, au respect de ces consignes, la mairie fait signer une convention spécifiant ces normes.

NB : Ces conditions peuvent être revues à tout moment en fonction du niveau d'alerte sanitaire.

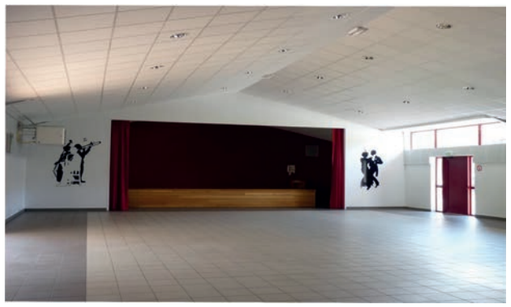

Impact Ecole

Suite à l'importance de cette pandémie, le jeudi 12 mars 2020, le Président de la République annonce la fermeture de tous les établissements scolaires. Depuis le 17 mars, nos enfants sont confinés avec beaucoup de tristesse de ne plus voir et jouer avec leurs copains. Les maîtresses avec l'aide de la municipalité assurent une continuité de l'enseignement à distance. Le lundi 11 mai commence un déconfinement selon un protocole sanitaire délivré par l'Inspection Académique :

- Organisation et aménagement des classes avec accueil de 10 élèves pour la maternelle et 15 élèves pour les autres,
- Aménagement de la cantine avec respect d'une distanciation physique,
- Apprentissage du lavage des mains,
- Port du masque obligatoire,
- Utilisation de produit détergent, dégraissant, désinfectant antibactérien, antifongique et antiviraux.

La reprise scolaire s'est bien déroulée grâce à la participation, l'échange et le travail de l'équipe enseignante, du personnel communal et de la municipalité. Le dernier jour d'école a permis la réalisation d'un pique-nique sur le parcours de santé de notre commune, les enfants déguisés étaient heureux de se retrouver.

Nous continuons à travailler avec le protocole sanitaire fourni par l'éducation nationale pour assurer la sécurité et la prévention de cette pandémie toujours présente dans notre quotidien.

Rappel des Gestes Barrières

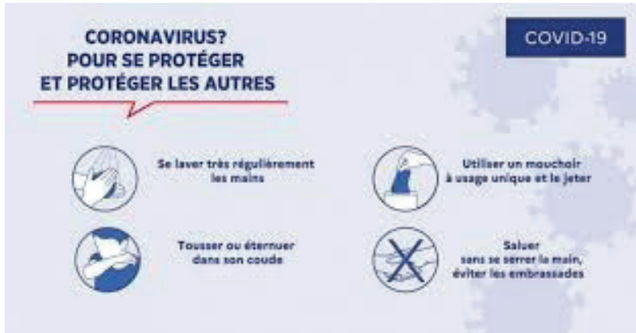

Infos municipales : échos des conseils

Immeuble Imbert

La mandature précédente avait entrepris la rénovation de l'immeuble Imbert afin de revitaliser le centre-bourg. Ce projet comprend trois logements avec jardin et l'aménagement extérieur du parvis de l'église.
L'équipe municipale finalise les travaux.
L'architecte en charge a été choisi, c'est Mr Jean-Pierre Raude qui officie à Bon-Encontre. Sa volonté de conserver une partie de la pierre présente sur l'édifice en accordance architecturale avec le cœur du village a déterminé notre approbation.
Le projet comprend 2 logements T4 et un logement T3 avec jardins privatifs ainsi qu'un parking ouvert aux locataires et à l'ensemble des riverains.
Le montant des travaux s'élève à 485 050€. Pour cela des subventions demandées ont été accordées.
La Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux de l'état nous a octroyé 195 204,20 € d'aide et le Fond de Solidarité Territorial de l'Agglomération d'Agen 25 017 € pour la première tranche des travaux, une nouvelle aide sera sollicitée pour la seconde tranche.
Le reste du financement s'effectuera par un emprunt dont les annuités seront remboursées par les revenus locatifs.
La prochaine étape consistera à établir l'appel d'offre au marché public, afin de commencer les travaux sans tarder.
À SUIVRE.

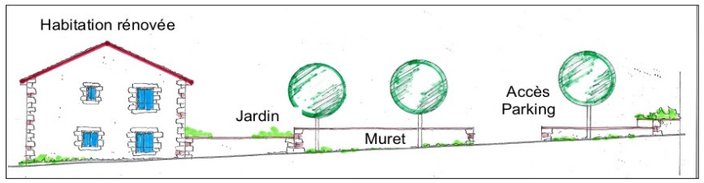

Vue en coupe

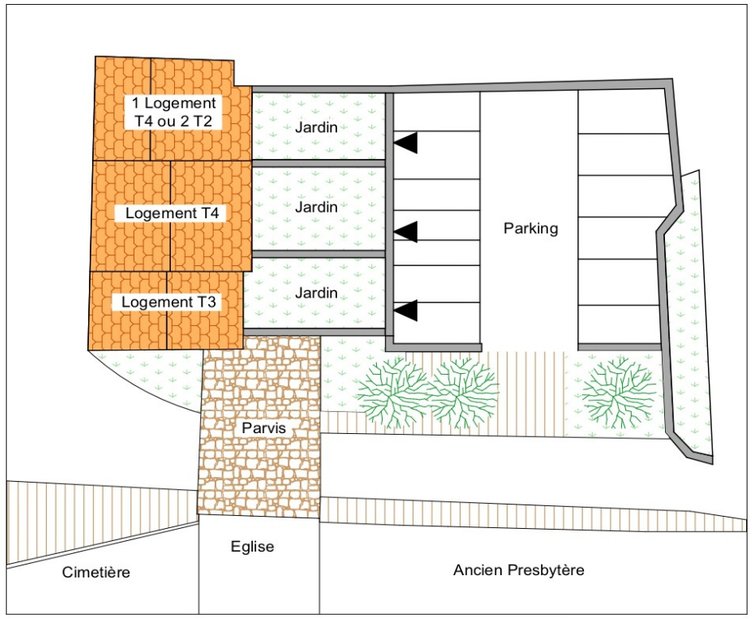

Plan masse

Infos municipales : échos des conseils

Nos subventions

École numérique

En collaboration étroite avec l'école, nous avons demandé à participer au projet école numérique.

Statue de St Caprais

Une demande d'aide à la restauration d'une des statues située dans l'église est actuellement à l'étude auprès du ministère de la culture.

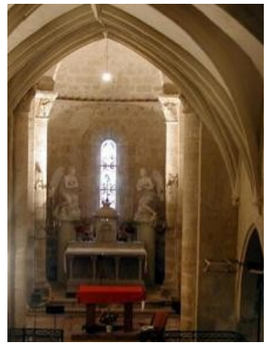

Participation citoyenne du Conseil Départemental

Le projet de réaménagement du lavoir (dans le cadre de la préservation du petit patrimoine) n'a malheureusement pas été retenu par le Conseil Départemental. Le conseil municipal fera en sorte de mener à bien ce projet.

Inscription registre communal

Le registre communal est activé pour permettre à la Commune de contacter et d'informer les personnes isolées ou vulnérables en cette crise sanitaire .
Pour vous inscrire sur ce registre ou pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter la mairie au 05.53.95.50.94.

Catastrophe naturelle

Suite à la demande déposée, l'état de catastrophe naturelle portant sur le phénomène de sécheresse et de réhydratation des sols en 2019 n'a pas été reconnu sur notre commune.
Les données de Méteo France dans son rapport du 26 février 2020 ne démontrent pas le caractère anormal de la sécheresse. Ce refus concerne l'ensemble des communes du département du Lot-et-Garonne.
Après une prochaine concertation avec nos homologues des différentes municipalités concernées, nous nous réserverons le droit de contester ce refus devant le tribunal administratif afin de défendre au mieux vos intérêts.

Infos municipales : échos des conseils

Recensement INSEE

Dès le premier trimestre 2021, un agent recenseur choisi par la Mairie vous contactera afin de recenser l'ensemble des habitations de la commune.
Cette opération est très importante pour connaître précisément la population municipale de notre commune.
La population municipale sert au calcul de l'ensemble des dotations de l'état et donc représente l'essentiel des recettes de notre budget.
Dans le prochain bulletin municipal , nous vous indiquerons le nom de la personne désignée pour réaliser cette mission.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées
Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.
Les agents recenseurs sont tenus au secret professionnel.

Recrutement d'agents recenseurs

La municipalité est à la recherche d'agents recenseurs. Ils auront pour mission de se rendre chez les habitants pour collecter les données de recensement. Cela pourra avoir lieu pendant et en dehors des « heures de bureau ».
Si vous même ou des personnes de votre entourage sont intéressés par cette mission, merci de bien vouloir contacter la mairie.

Recensement citoyen

Vous venez d´avoir 16 ans, vous devez spontanément vous faire recenser auprès de la Mairie dans le trimestre qui suit votre anniversaire.
Vous devez vous présenter avec une pièce d'identité et le livret de famille.
Le recensement citoyen permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour vous présenter aux examens, concours publics et notamment à l'examen du permis de conduire..

Accueil de loisirs Saint Férréol

Les enfants ayant besoin d'être accueillis pendant les vacances scolaires peuvent s'inscrire au centre de loisirs de Saint Férréol à Bon Encontre.
Vous trouverez toutes les informations sur le site internet :
https://www.centredeloisirsdesaintferreol.fr/

La commune participe financièrement à cet accueil.
En effet, selon les directives de la Caisse d'Allocations Familiales, les familles ne doivent pas payer plus de 20 euros la journée par enfant.
La commune verse 10 euros par enfant et par jour (directement au centre de loisirs) pour répondre à cette directive.

Infos budget

Cette année, l'élaboration du budget a été réalisée très tardivement du fait de la crise sanitaire et de la prise de fonction tardive des élus.
Nous avons discuté de ce budget lors de notre tout premier conseil municipal et convenu d'inscrire notre budget dans la continuité et en priorisant nos investissements comme le projet Imbert évoqué dans ce bulletin.
Nous avons décidé de ne pas toucher les taux d'imposition cette année, mais cet effort devient de plus en plus difficile à tenir devant l'augmentation croissante des charges de fonctionnement.

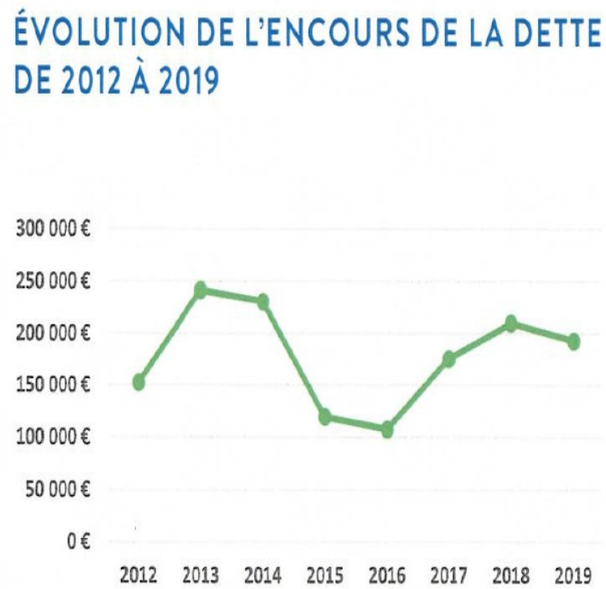

En 2019, l'encours de la dette est de 193 033 € pour Saint-Caprais-de-Lerm.

Source : Balance comptable des collectivités, 2012-2019

283 €

L'encours de la dette par habitant pour Saint-Caprais-de-Lerm, alors que ce chiffre est de 378 € pour les communes de 500 à 1000 habitants du département

Infos budget

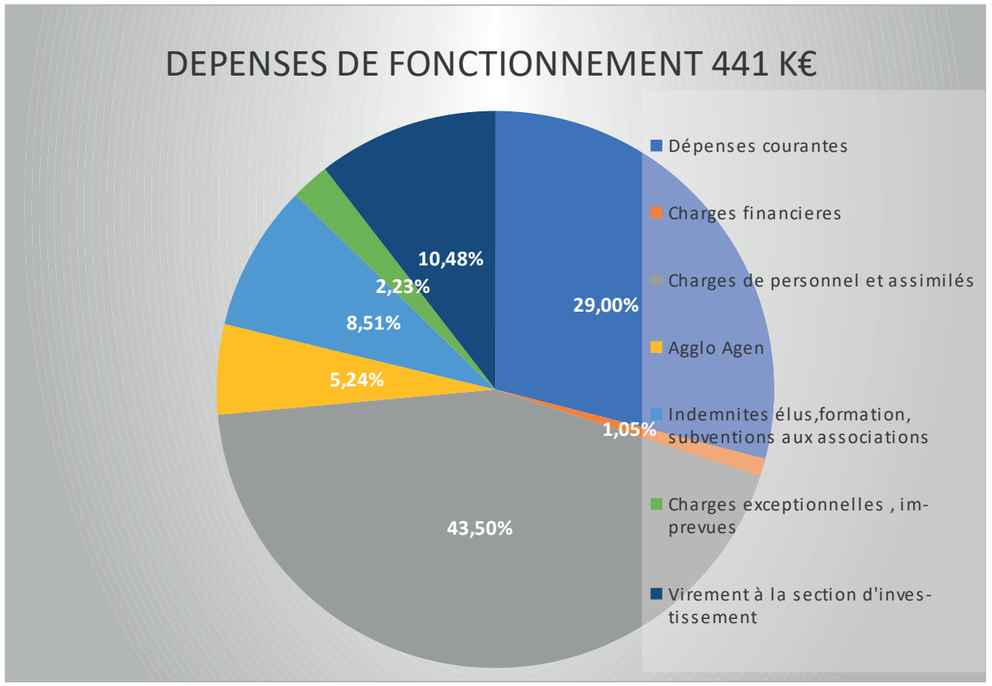

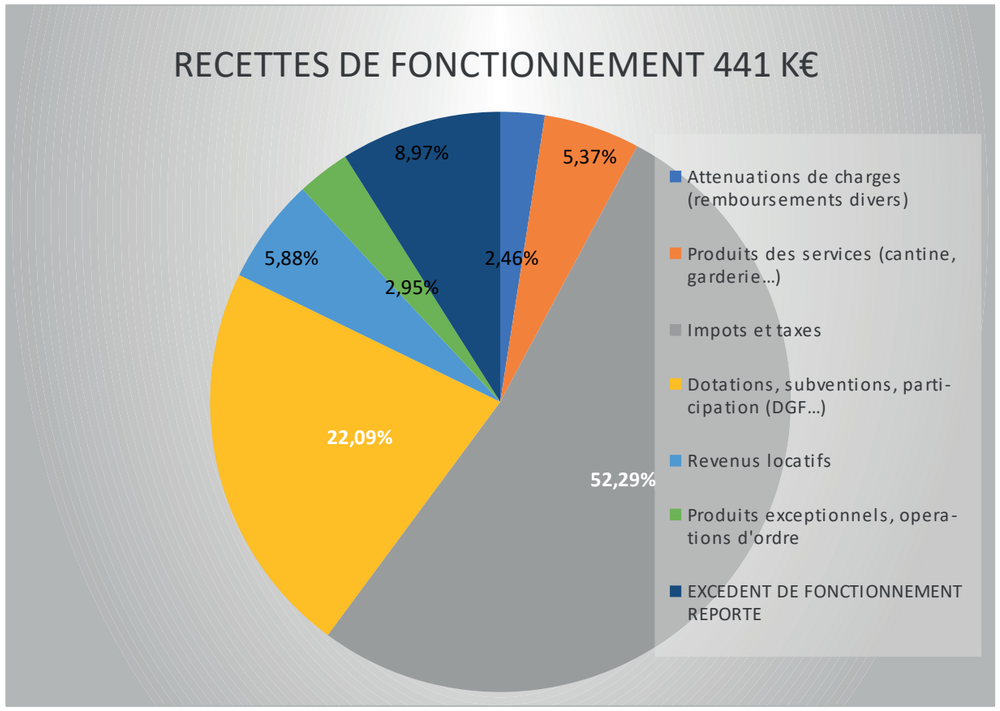

Infos budget

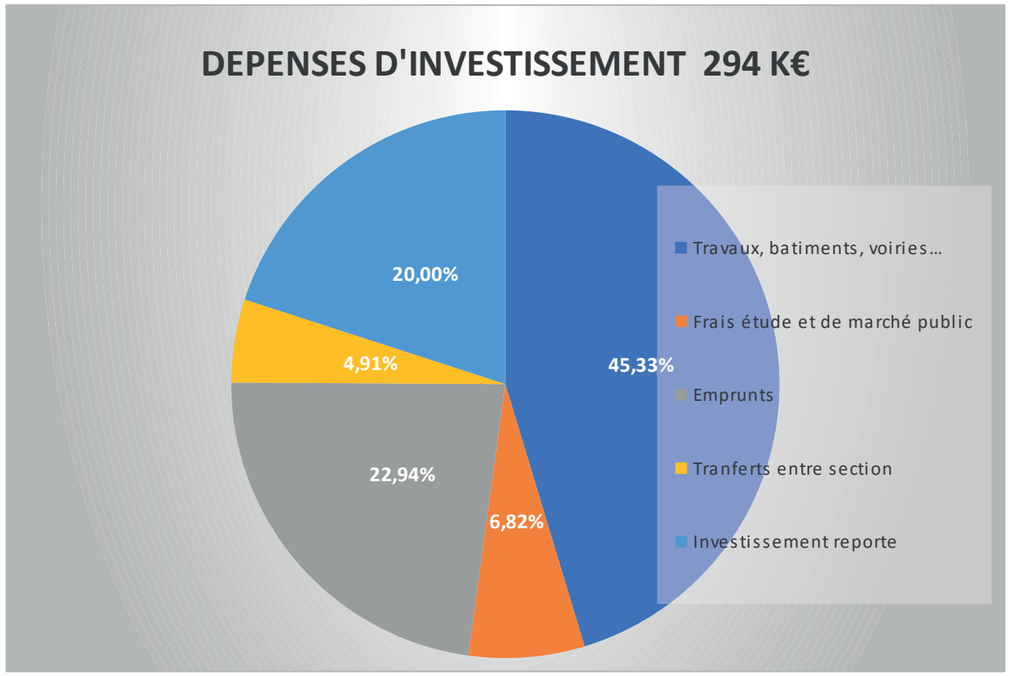

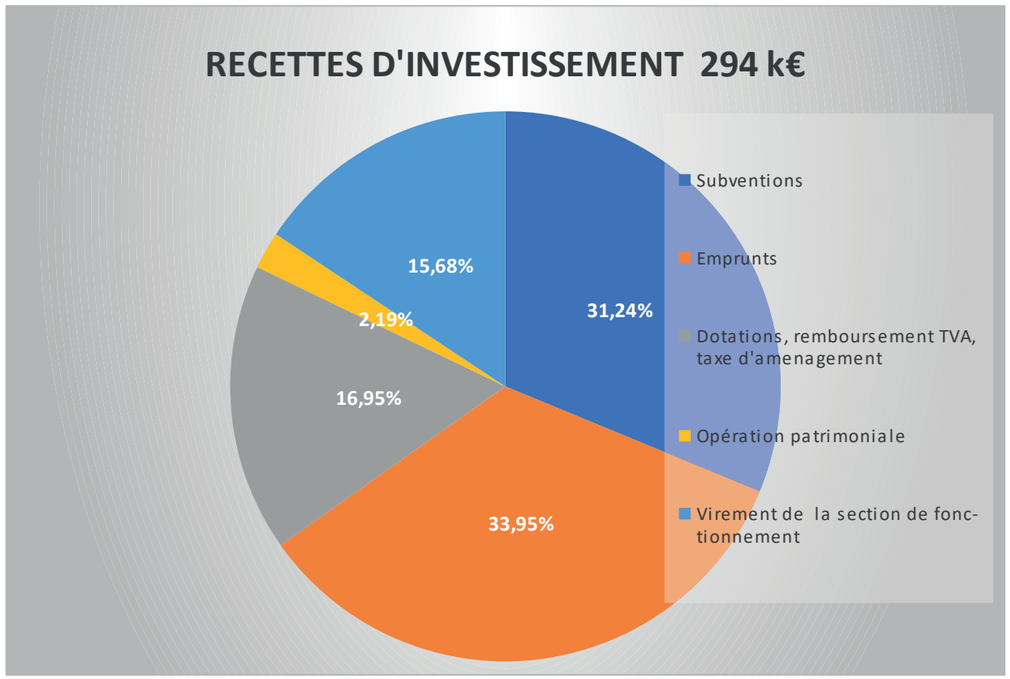

Nos associations font vivre notre village...

Appel au don !

Ne vous méprenez pas, pour une fois, il ne s'agit pas de votre portefeuille mais bien de vous-même. Vos élus, avec à leur tête Cécile, se sont engagés à dynamiser notre beau et paisible village. Ceci ne pourra se faire sans le concours de chacun. Il est donc important que ces « chacuns » participent à la vie de notre cité en s'intégrant, de façon active, dans les associations du village, existantes ou à venir. Toutes les initiatives seront les bienvenues, vous pouvez contacter la mairie au 05 53 95 50 94, par mail : mairie-stcaprais@collectivite47.fr

Il est très important que nous puissions recréer du lien entre tous les habitants, en gros se connaître. Comptant sur la participation d'un maximum d'entre vous, toutes les générations confondues, nous vous remercions déjà par avance.

Le Club des Ainés

Suite aux directives départementales

de **GENERATIONS MOUVEMENT,**

Par mesure de précautions, en concertation avec les maires des communes de St-Caprais de Lerm et de St-Pierre de Clairac, **nous ne reprendrons pas**, pour l'instant, les réunions hebdomadaires du mardi (belote, petit loto, etc.)

Les séances de GYM sont également reportées.

Seule la formation ORDI (initiation) reste programmée à compter du 17 septembre à St-Pierre de Clairac (effectif réduit, distanciation, masque et gel).

Nous reprendrons AVEC PLAISIR ces diverses activités dès que la situation nous le permettra.

Le Club des Ainés

Comité des fêtes

Pour redonner un nouvel élan dans l'organisation des festivités de notre village et avec la volonté de trouver de nouvelles idées, recruter de nouveaux bénévoles, nous vous proposons une réunion **le 25 novembre 2020 à 18h00** à la Salle des Fêtes. Cette réunion est ouverte à toutes et tous, un appel particulier est fait aux jeunes de notre commune.

Cette réunion se tiendra dans le respect des conditions sanitaires (le respect des gestes barrières, de distanciation, port du masque obligatoire).

L'Assemblée Générale de l'Association du Comité des Fêtes se déroulera à 19h00.

Club omnisports

Amis sportifs, Amies sportives !

Le club omnisports est actuellement en sommeil. Les personnes intéressées sont invitées à contacter la mairie.

..... La vie au village .....

La Société de Chasse

Les saisons de chasse passent et ne se ressemblent pas toutes. En raison de la crise sanitaire, le Président, le bureau et les chasseurs n'ont pu cette année vous faire partager le repas incontournable et convivial de la société.

Les agriculteurs subissent des dégâts importants dans les cultures céréalières et fruitières. Chevreuils et sangliers provoquent des collisions avec des véhicules. Les chasseurs dont le nombre ne cesse de diminuer sont appelés au secours.

Les battues organisées réciproquement avec les communes limitrophes de Sauvagnas et Saint-Pierre de Clairac parviennent à maîtriser les effectifs des populations. En effet, les résultats de ces battues organisées ne sont plus aléatoires.

Respectons les chasubles oranges que vous apercevez dans les talus et les champs. Ils participent à ces battues qui sont bénéfiques aux producteurs de céréales.

Un dernier point : les sociétés de chasse sont souvent le lien ultime dans le tissu rural.

La Société de Chasse

La bibliothèque Municipale Serge MONTIGNY

La bibliothèque est ouverte le mardi de 15h30 à 18h30 et le samedi de 9h30 à 12h30

Afin de vous recevoir dans les meilleures conditions, des règles sanitaires seront à respecter : port du masque personnel, gel ou gants jetables vous seront proposés à l'entrée.
Les livres rendus seront mis en « quarantaine » avant d'être rangés.

Depuis plus de 20 ans, la bibliothèque permet aux habitants de la commune de découvrir des auteurs d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs. L'histoire locale y est présente, des revues, des documents, des CD pour adultes, ados et enfants vous attendent. De nombreuses animations ont été présentées : expo, soirées contées, jeux pour les enfants.Cette vie culturelle existe grâce à 9 bénévoles qui assurent l'animation et l'accueil.

En 2019, c'est 292 passages adultes pour 592 livres, c'est 272 passages enfants en temps scolaire pour 390 albums ou livres, c'est 111 passages enfants seuls ou en famille pour 335 prêts. Sans oublier l'emprunt de 70 périodiques et 65 CD, soit plus de 1 400 emprunts. La bibliothèque étant ouverte sur l'école, permet aux enfants de choisir facilement leurs livres les mardis de 15h30 à 18h30 pendant la garderie.

Le prêt est gratuit pour les enfants jusqu'à 16 ans. La participation annuelle est de 5 € pour les adultes.

Nos Producteurs Locaux

Bonjour à tous,

Merci à tous ceux qui nous ont rendu visite cet été au point de vente. Nous vous retrouverons avec grand plaisir dès le printemps prochain avec des fraises, des asperges et artichauts mais aussi tout au long de l'été avec de nouvelles variétés de tomates et peut-être aussi quelques petites nouveautés.

La Ferme des Deux Rivières
Laurent, Sylvie et Romain BERJOU

Si de nouveaux producteurs souhaitent se faire connaître, merci de contacter la mairie.

..... La vie au village .....

Léo

Léo a fait sa rentrée comme ses camarades, le 1er septembre dernier.
Nous vous en parlions dans une précédente édition, Léo ce jeune garçon de 7 ans, infirme moteur cérébral scolarisé à Saint-Caprais de Lerm a été opéré aux Etats-Unis le 21 juillet.
Grâce à une mobilisation sans précédent, les fonds ont pu être recueillis pour aider ses parents à supporter les frais liés à une telle intervention.
L'opération prévue initialement en mai a été reportée à juillet en raison de la pandémie de Covid-19. Grâce à un visa médical délivré par l'ambassade, Léo et sa famille se sont envolés le 15 juillet dernier pour rejoindre St-Louis dans le Missouri.
Léo a subi le 21 juillet une opération de 3 heures afin de retirer la spasticité de ses membres inférieurs. L'opération s'est bien passée, sans aucune complication. La famille est restée sur place 1 mois pour que Léo ait le suivi et les soins nécessaires. Une fois rétabli, il a retrouvé le Lot-et-Garonne le 16 août.
Léo est désormais libéré de ses douleurs et de ses raideurs aux jambes. Ses parents sont plus sereins pour l'avenir de leur fils … Mais pour que les résultats soient réellement visibles sur le long terme, il va devoir suivre un protocole de renforcement et de rééducation très intense pendant environ 3 ans. Mais Léo est prêt, il n'a plus mal et il peut espérer vivre d'ici quelques temps comme ses copains.

Ecole Rentrée Scolaire 2020-2021

Madame HENRY Zoé, Directrice de l'école du village depuis huit ans, a demandé sa mutation comme maîtresse dans une autre commune. Elle a été remplacée par Madame ALMECIJA Cécile qui occupait un poste de maîtresse auprès de nos enfants en maternelle. L'arrivée de Madame BASCOLE Camille vient compléter l'équipe enseignante auprès de Madame FRAUNIER Emilie.
Le lundi 31 août, l'équipe enseignante, le personnel communal et la municipalité ont préparé la rentrée des enfants du mardi 1er septembre avec le respect du protocole sanitaire fourni par l'éducation nationale. Après un lavage des mains soigneux, nos petits écoliers font leur rentrée dans de bonnes conditions accompagnés d'un des parents…. Sans pleurs !!!!

Bonne rentrée à tous en respectant les gestes barrières pour rester en forme et en bonne santé.

Goûter sortie

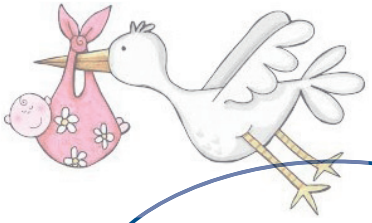

Etat Civil

NAISSANCES

BURANDE Liya Jeannine	le 09 décembre 2019
HIRON DESMONS Quentin Alan Guillaume	le 22 janvier 2020
LEPROTTI Loucas Ludovic	le 07 février 2020
MARTINEZ Louise Cécile Rose	le 1er mai 2020
BEAULIEU Amaya, Myriam, Chantal	le 24 mai 2020
COMBA Alix Juliette	le 15 juin 2020
ROUSSET BARBOSA Paul	le 23 août 2020
THEVENET GENESTE Juliette	le 31 août 2020

Toutes nos félicitations aux heureux parents

DÉCÈS

BERNARD Germaine	le 12 avril 2020
GARRABOS Lucie	le 02 aout 2020
COCHIS Louise Marie	le 08 juin 2020
PAYEN Claude Marie Hélène	le 28 septembre 2020
GAGNE Viviane	le 04 octobre 2020.

Nous renouvelons nos sincères condoléances à leur famille

MARIAGES

COLLARD Jean-Michel et EL BASRI Saâdia le 05 septembre 2020

Toutes nos félicitations aux heureux mariés

LES PROCHAINES DATES A RETENIR

Vœux du Maire ……. dimanche 17 janvier 2021

Édité et imprimé par la ICA Concept